

l'Ouest incluant les États-Unis d'Amérique et l'URSS serait vraisemblablement remis indéfiniment. Le cas échéant, des pressions croissantes se feraient sentir en Europe pour qu'elle en vienne à un accord avec l'Europe orientale, avec les conséquences dommageables qui s'ensuivraient pour la coalition de l'Atlantique et pour la sécurité collective. Comme le disait dans son discours mon très honorable ami—c'est une paraphrase—l'OTAN et la sécurité collective sont encore essentielles à la protection de la liberté en Europe et dans la région de l'Atlantique.

Ainsi, monsieur l'Orateur, tous ces résultats possibles ne m'inspirent pas beaucoup d'optimisme et ne m'encouragent pas du tout. Tout ce qui nous est permis comme Canadiens—et à titre de gouvernement du Canada, nous avons des devoirs particuliers—c'est de faire notre possible pour communiquer nos inquiétudes et nos angoisses à ceux que cela touche plus directement et de plus près, dans l'espoir que nos conseils les aideront. Je pense notamment à Washington et aux problèmes terribles qui s'y posent. J'espère que nous serons en mesure d'accomplir ce devoir et de continuer de l'accomplir comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a fait, à mon sens, depuis qu'il a accédé à ce ministère. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, je devrais terminer, je pense, par où j'ai commencé, en parlant de l'année de notre centenaire, de tout ce qu'elle signifie pour nous, sous le rapport de notre unité et de notre force comme Canadiens et de ce qu'elle nous vaut. Je reconnais l'élo-

quence du très honorable député à ce sujet. Comme il l'a signalé si souvent, nous avons ici, à la Chambre, de vives divergences d'opinion que nous exprimons énergiquement, mais à une époque comme celle-ci, ce sont là des choses de peu d'importance si on les compare à la fierté que nous éprouvons pour notre pays et à notre désir, à notre détermination même, de déployer tous les efforts possibles à son service. Rien ne me ferait plus plaisir que de pouvoir dire que l'amendement du très honorable député est excellent et que nous allons tous l'appuyer. Cela serait peut-être mon projet du centenaire. (*Exclamations*).

Mais je ne saurais aller jusque-là, car l'amendement en question est un vote de censure à l'égard du gouvernement et c'est dans ce sens qu'il a été proposé. Étant donné tout ce que nous avons accompli ces quatre dernières années, la Chambre sera d'avis, j'espère, que nous ne devrions pas être défaits par un vote de défiance comme celui-là à l'occasion du centenaire de la Confédération.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, comme j'ai consulté les autres leaders à la Chambre, puis-je, au nom du député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), proposer l'ajournement du débat? Ma motion est appuyée par le député de Comox-Alberni (M. Barnett).

(La motion est adoptée.)

Sur la motion de l'honorable M. MacEachen, la séance est levée à 5 h. 41.